



Au cœur du Pays

Bulletin Municipal

Keleier Kerzent

BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2021 — N° 481

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL 3 Place Claude Le Guen

Dr COLLIN Antoine et Dr GROS Julie-Charlotte
☎ 02.98.40.16.41 ou sur Doctolib.

Le cabinet est **ouvert** tous les jours du **lundi au samedi matin**.

Nouveaux patients acceptés y compris nourrissons et enfants.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR

Claude MARCHADOUR, 2 Place Claude Le Guen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

CABINET INFIRMIER: Audrey MENEZ & Laura LE BORGNE, Place Félix Guéguen. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet. ☎ 07.83.53.78.68.

-TESTS PCR COVID

-TESTS antigéniques COVID (résultats dans les 15 à 30 mn) réalisés au cabinet infirmier sur RDV. (ordonnance non obligatoire pour les tests COVID)

-**VACCINATION** ANTI COVID par astra-zeneca ouverte au plus de 55 ans. Merci de contacter le cabinet infirmier pour prise de rendez-vous.

CABINET OSTEOTHERAPEUTE

Nicolas MALVILLE, Place Félix Guéguen
☎ 06.37.61.44.98

Consultations en ostéo, acupuncture, énergétique chinoise et hypnose.

CABINET de PSYCHOLOGIE, Place F Guéguen

Mélanie THEPAUT ☎ 06.60.40.15.78.

SALON DE COIFFURE

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (après 18h, uniquement sur rendez-vous)

Mercredi de 9h à 12h ; Vendredi de 9h à 18h

Samedi de 9h à 16h ☎ : 02.98.40.11.42



LES BIDOURIGS (Assistants Maternelles)

Permanence journaux,
local situé au pignon du presbytère

Le **samedi 29 mai 2021**

de 10h à 12h

Annonces à déposer pour le 21 mai

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections auront lieu
les **20 et 27 juin 2021**.

Vous avez déménagé et vous venez d'aménager ! Il est toujours possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines du scrutin. Trois possibilités pour s'inscrire : 1) en ligne via le portail www.service-public.fr ou la plateforme franceconnect.gouv.fr 2) par courrier adressé à la mairie. Remplissez le formulaire Cerfa n°12669*02 disponible sur www.service-public.fr (joignez une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile) 3) à l'accueil de la mairie.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Nouveau ! Procuration dématérialisée : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

► TRAVAUX PROGRAMMES COURANT MAI ET JUIN 2021

Salle Félix Guéguen : Remplacement du chauffe eau, nettoyage et reprise de l'étanchéité de la toiture, enlèvement de certains plants autour de la salle afin de préparer le ravalement.

Le terrain d'honneur (A) a été décompacté et regarni ; il sera **interdit** jusqu'à fin juillet.

Finistère Habitat : début des travaux de VRD (*voiries et réseaux divers*) le **17 mai** pour la construction de 7 logements et d'un local communal (Route de Plabennec).

Coulée Verte : agrandissement du parking.

► BREST METROPOLE HABITAT a livré, mi avril, 5 logements (T 4)



Trois logements sont situés dans le lotissement « La Coulée Verte » et deux logements dans le lotissement « Lez ar Choat ». Ils vont permettre à de nouvelles familles de s'installer sur la commune.

Horaires Mairie

-Secrétariat :

• Du **Lundi au vendredi**

De 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30

(Fermeture le mardi, après-midi)

Exceptionnellement, la mairie sera fermée les samedis 15 et 22 mai, & Vendredi 14 mai (l'après-midi)

Nous contacter

MAIRIE Place de la Mairie

29860 KERSAINT-PLABENNEC

☎ **02.98.40.10.03**

mairie@kersaint-plabennec.bzh

www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

-K. HELIES : Lundi après-midi et 3è samedi

-A. COLLIN : 4è samedi

-B. PERES : 04 mai et 18 mai de 9h à 12h

PERMANENCES

Maison du Lac PLABENNEC

CCPA Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

ASSISTANTE SOCIALE DPAS :

02.98.83.23.66. sur RDV le mardi de 9h à 12h.

ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

Mission locale de Plabennec :

☎02.30.06.00.33

AGDE : Tous les jeudis de 13h30 à 17h
☎ 02.98.21.18.64

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30.

Assainissement collectif : 02.90.85.30.17

Autres permanences

FNATH : Association des accidentés de la vie) : les 3è mardis du mois de 10h30 à 11h30, au pôle social Lannilis (02.98.04.08.58)

ADMR: 66 Avenue de Waltenhofen ☎ 02.98.37.60.37.

CLIC gérontologique : Place de la Mairie (entre la poste et la mairie) Mardi de 14h à 17h sur RVD ☎02.98.21.02.02.

ADS (soins à domicile) ☎02.98.37.66.76.

AMADEUS (aide à domicile) 1 rue Pierre Jestin Plabennec (02.98.21.12.40)

SECOURS CATHOLIQUE : Reprise des activités et des dépôts de vêtements . Les objets ou vêtements destinés à la Boutique peuvent être déposés entre 13h30 et 16h30 les lundi et mercredi. Contact : (02.90.82.59.53) ou (06.38.64.05.94)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice, tiendra ses prochaines permanences en mairie de PLOUVIEN, pour les communes du canton de Plabennec les **lundis 03 & 24 mai 2021**. Contact : Secrétariat de la mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

ENVIRONNEMENT

CCPA - RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Les Mardis 11 et 26 MAI 2021

Contact : 02.98.84.40.35

HORAIRES DECHETTERIE DE PLABENNEC

Ouverture du **lundi au samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h ; Fermé le dimanche et les jours fériés. Contact : 06.14.71.56.57

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18

Toutes les **informations pratiques** sur la **collecte** sont disponibles sur le site internet du Pays des Abers : <https://www.pays-des-abers.fr/en-porte-a-porte.html>

Le **guide pratique du tri** : <https://www.pays-des-abers.fr/trier.html>

JARDINER AU NATUREL, SANS PESTICIDE !

Les associations de plantes au potager : **légumes-fleurs** (2/3) Les associations les plus connues sont celles des légumes avec les fleurs. Parmi celles-ci, les plus utilisées sont bien sûr l'œillet d'inde et le souci. Les racines de ces deux plantes sécrètent une substance nématocide (qui tue les nématodes) et insecticide, tandis que l'odeur des feuilles de l'œillet d'inde repousse aleurodes et pucerons et que les fleurs de soucis attirent les syrphes, aux larves mangeuses de pucerons.

COUVRIR LE SOL AVEC DU PAILLAGE

Face aux herbes indésirables, couvrir le sol d'un bon paillis reste la meilleure des stratégies. Les déchets verts du jardin sont efficaces et pas chers : tonte de pelouse légèrement séchée, feuilles mortes d'automne, tailles d'arbustes et de haies (thuyas, laurier palme, troène...), de rosiers, de fleurs, qui peuvent être broyées à la tondeuse.

Ces paillis ont également l'avantage de protéger le sol et d'apporter des éléments nutritifs. Des paillis minéraux peuvent aussi être efficaces contre les repousses dans les massifs notamment : ardoises, galets, graviers, sable coquillier...



La Mairie enregistre régulièrement des **plaintes concernant la divagation des chiens**.

Il est constaté sur la commune (notamment dans la Coulée Verte où des distributeurs de sacs à crotte ont été installés) des **déjections canines** sur les lieux de promenade.

Ramassez les crottes de vos chiens ou animaux, un geste simple !!

BIBLIOTHEQUE



-Les mercredis 05, 12, 19 et 26 mai de 17h à 18h30

-Les samedis 15, 22 et 29 mai de 10h30 à 12h.

Des nouveautés vous attendent : achat de livres et changement de livres à la bibliothèque du Finistère.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans**.

Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

INSEE : Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en partenariat avec le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise jusqu'au **26 juin 2021**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Quelques ménages seront sollicités.

RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles

Les animatrices du Relais Parents Assistantes Maternelles vous accueillent et sont joignables au 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec

MAISON PAROISSIALE PLABENNEC

Horaires du mois de mai :

Dimanche 02 mai : Messe à Coat-Méal à 9h30.

Dimanche 02 mai, Jeudi 13 mai, dimanche 16 mai, dimanche 23 mai et dimanche 30 mai : Messe à Plabennec à 11h.

Dimanche 23 mai : Messe à Bourg-Blanc à 9h30.

ENEDIS : COUPURE DE COURANT

Des travaux sont programmés sur la commune qui entraîneront une coupure de courant le **mardi 11 mai** de 8h à 12h, le quartier de Kerverzet.

UNC - CEREMONIE DU 08 MAI 2021

La cérémonie du 08 mai débutera à 10h30 au Drennec, et se poursuivra à Kersaint-Plabennec. Il n'y aura pas de levée des couleurs, pas de participants, et le nombre des représentants de l'association locale est fixé à 7.

DECLARATION DES REVENUS 2020

La Direction départementale des Finances publiques du Finistère vous informe : la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 20 mai. L'envoi des déclarations papier va s'étaler jusqu'au 22 avril 2021. Il est inutile de se déplacer ou contacter un service avant cette date pour obtenir sa déclaration papier. La date limite pour valider la déclaration en ligne sur Impots.gouv dans le Finistère est fixée au 01 juin 2021.

Le service des Finances propose des accueils sur RDV visant à aider les particuliers et entreprises à accomplir leurs démarches fiscales ou autres (factures locales...) en étant reçus dans un point d'accueil de proximité. Les usagers ont la possibilité d'être accueillis rue Pierre Justin (dans les anciens locaux de la poste, près de la mairie de Plabennec) les 2^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 12h (12 mai, 26 mai). Prendre rendez-vous en composant le 0809.401.401 ou par internet : www.impots.gouv.fr/portail/contacts

COURSES CYCLISTES ET PEDESTRES

Le 16 mai 2021 : Tro Bro Léon

Le Tro Bro Léon (Tour du Pays de Léon) est une course cycliste bretonne, surnommée le « Paris-Roubaix Breton ». Une déviation sera mise en place du carrefour de la RD n°29 (au niveau de Saint-Elven) vers Dour-ar-C'hovez et de Dour-ar-C'hovez vers Pen-ar-Forest (VC n°8).

Le 23 mai 2021 : La Redadeg

L'association « Ar Redadeg » organise une course relais pour la langue bretonne du vendredi 11 mai au samedi 29 mai : 9 jours et nuits où, sans discontinuer, le témoin symbole de la langue bretonne et de sa transmission passera de main en main en traversant le territoire breton. Elle est autorisée à passer sur notre commune le 23 mai entre 18h30 et 20h30.

MARCHE ALIMENTAIRE

Le jeudi de 16h à 19h,

Place Félix Guéguen

Fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, boucher et traiteur, crêpes, confitures et marmelades.

Merci de respecter les gestes barrières.

« Jeudi 13 mai : marché réduit »



ANNONCES

•Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès des personnes âgées et ou en situation de handicap, un ou une aide soignante ou AMP en CDI, 24.5 h/ semaine, sur le secteur de Lesneven, poste à pourvoir dès que possible. Tél 02.98.21.12.40 ou recrutement@amadeus-asso.fr

•Angélique, Energéticienne, vous propose ses services sur la commune : soulagement des douleurs, fatigue, guérison physique, libération mentale et émotionnelle (stress, manque de confiance en soi, culpabilité, peurs...) Dans l'attente de vous recevoir au 13 allée des Iris, n'hésitez pas à me contacter. Tél 06.30.82.30.42 ou www.lecheminverso.com.

•LES JARDINS DE CALLAC Zone Artisanale de Callac Plabennec : Ventes de plants de légumes, condimentaires et plantes de terrasses et balcons. L'atelier horticole est ouvert du lundi au vendredi de 9h30-12h/13h30-18h.

•ADMR des 2 ABERS : recherche des personnes motivées pour venir en aide au quotidien à des personnes âgées et/ou handicapées. Adressez-nous votre CV et lettre de motivation par mail : admr2abers@29.admr.org (tél : 02.98.04.87.41)

ESPACE MULTISPORTS



Cet espace est un équipement sportif, collectif, gratuit et destiné à se rencontrer autour de nombreux jeux sportifs, de 9h à 19H (*couvre-feu*)

Le sport suppose d'adhérer à des règles de jeux

Il implique d'accepter des règles de comportement, correctes et responsables :

- RESPECT de l'espace et du matériel,
- RESPECT de l'adversaire et de vous-même,
- RESPECT de tous les utilisateurs,
- RESPECT de tous (un terrain de jeu sportif concerne aussi les voisins et les non-joueurs : respectez leur tranquillité, utilisez le terrain à des heures autorisées, et adaptez votre niveau sonore à votre heure d'utilisation).



LE FELON ASIATIQUE

Freiner la propagation du frelon asiatique, c'est possible !

Pour cela, le meilleur moyen est la destruction des nids primaires. Comment le repérer et le détruire ?

Le plus efficace est de faire le tour de chez vous : auvent, porche, abri de jardin, grange, serre, cabanon, haie... sont des lieux de prédilection. Le nid est généralement situé à une hauteur peu élevée et il a la forme d'un œuf avec à l'intérieur uniquement quelques alvéoles construites par la reine.

En cas de découverte d'un nid suspect et uniquement lorsque vous l'avez localisé, contactez votre mairie qui fera déplacer son référent afin de : Confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique ; si possible, détruire le nid lorsqu'il est à son stade primaire ; lorsqu'il est au-delà de ce stade primaire, vous indiquer la marche à suivre afin de faire éliminer votre nid par un professionnel. Vous n'aurez rien à régler, la destruction du nid de frelon asiatique sera prise en charge par la Communauté de Communes du Pays des Abers. Dans le contexte actuel, tout contact avec les opérateurs (réfèrent communal, personnel de l'entreprise spécialisée) pendant l'intervention devra se faire dans le plus grand respect des gestes barrières et en respectant une distanciation suffisante.



Pour aller plus loin : <https://www.pays-des-abers.fr/lutte-contre-le-frelon-asiatique.html>